

**Atelier N° 11**

**Titre : Viti-arbo quel problèmes techniques ?**

**Animateur : Christophe Pinard**

**Témoignage : Un DEA impliqué dans des expérimentations : Bruno Colange, Rivesaltes, des expérimentations sur un lieu de production et de formation, freins et leviers.**

**Expert : Un chercheur, qui travaille avec l'enseignement agricole sur un sujet d'actualité : Christophe BERTSCH (Université de Haute-Alsace, impliqué dans les projets CASDAR sur les maladies du bois de la vigne et des essais sur l'EPL de Rouffach).**

## **1- Caractérisation de l'innovation sur la base de quelques points clés de l'intervention de Sandrine Petit**

---

- En quoi les actions présentées dans l'atelier ont-elles été considérées, comme innovantes techniquement ?
- Quelle est l'origine de cette innovation (initiative locale et/ou prescription institutionnelle) et comment le DEA raconte-t-il le rôle qu'il a pris dans le processus ? est-il à l'origine, associé dans une équipe interne et/ou externe à l'établissement ?
- Ces exemples présentés peuvent-ils être considérés comme une invention et/ou comme une innovation ? En d'autres termes, y'a-t-il eu un travail qui permette qu'elle soit largement partagée dans l'EPL et/ou sur le territoire (processus d'innovation) ?
- Dans les exemples présentés et à travers les débats qui ont suivi, comment l'innovation technique a-t-elle eu des implications sur l'organisation du travail, le social ou le cadre institutionnel ?

Pas de présentation de techniques mais plutôt un système de production innovant

Objectif de passage en bio = nécessité de bien le gérer et de l'assumer

Plus une invention qu'une innovation (pour avancer)

Constat important : changement d'approche des problèmes :

- Les problèmes techniques existent (exemple des maladies du bois de la vigne) mais ce type de problème a toujours existé ... la recherche va réussir à trouver une solution ... et du coup ils passent au second plan
- Par contre, le problème des DEA est plutôt d'avoir une approche du système, cohérent et global, en lien avec les partenaires

Grande innovation sur le territoire à travers le développement de coopérative bio avec des partenaires

Origine interne

Le contexte local et les facteurs locaux peuvent générer des contraintes difficiles à gérer

Autre innovation : combinaison de cultures : Plantes à parfum aromatiques intégrées dans le système de production comme complément et en même temps supports de la pollinisation (voire d'auxiliaires)

## **2- Liens avec les autres fonctions d'un atelier technologique ou d'une exploitation d'EPLEFPA, au delà de la fonction de production**

---

- La fonction expé-démonstration :
  - Le travail d'innovation s'appuie-t-il sur une expé/démonstration ?
  - S'organise t'il à partir d'un protocole et une démarche méthodologique validée ?
  - Ce travail s'appuie-t-il aussi sur les expériences et savoirs des agriculteurs ?

Peu d'expérimentations en tant que telles (c'est-à-dire liées à une problématique très ciblée et avec un protocole établi) mais plutôt des démarches de système

- La fonction d'animation du territoire :
  - Les innovations ont-elles permis de conforter ou développer des partenariats avec des acteurs du territoire ? Lesquels ?
    - L'innovation a-t-elle suscité des controverses et des débats avec les acteurs du territoire – qu'ils soient engagés ou pas dans ce travail ?
  - Comment ces innovations sont-elles promues dans et hors de l'EPL (site internet, portes ouvertes, ...) ?

Les problèmes sont liés principalement à des problèmes avec les personnes d'une part, mais aussi en termes de partenariat

- La fonction pédagogique :
  - Les acteurs pédagogiques (enseignants/formateurs, apprenants) sont-ils associés à l'innovation ?
    - Si oui Comment ? A quel moment ou phase du projet ? En quoi cette participation des profs et élèves constitue éventuellement une innovation d'ordre pédagogique ?
    - Si non Pourquoi ?
  - Comment les innovations sont-elles remobilisées dans les apprentissages des publics de l'enseignement agricole ?

### **3- Contribution à « produisons autrement »**

---

A partir des exemples présentés et des échanges, pouvez-vous identifier en quoi des actions d'innovations sur une EA ou un AT, permettent d'assurer notre participation au programme « **Produire autrement** » avec notre spécificité d'établissement d'enseignement **et de formation** ? En quoi, au regard des points précédents, notre contribution à « produire autrement » nous engage ou pas, dans l'ensemble des missions des DEA/DAT, à « faire autrement » ?